



# SOLDIS Info N° 4

Association nationale pour la mémoire  
des militaires portés disparus en Algérie

*" Il ne faut pas les oublier.  
Dire seulement leur nom, c'est les défendre, c'est les sauver.  
Camarades de régiment, quand vous vous retrouverez, parlez des morts,  
parlez-en librement, comme s'ils étaient encore vivants....  
Ils ne mourront pas tant que nous les aimerons."*

Roland DORGELES

Merci à ceux  
qui nous  
soutiennent

## Le mot du président de SOLDIS

SOLDIS INFO N° 4

SEPTEMBRE 2017



UNC



FNAM



ACPG-CATM



Souvenir Français



ASAF



Secours de  
France



Chers amis,

Un nouveau semestre vient de s'écouler, bien rempli pour notre équipe de recherches, comme vous pourrez le constater en lisant le compte rendu de ses activités en page 8.

Nos travaux avancent et nous sommes aujourd'hui en possession de plus de 300 fiches résultant d'un examen approfondi et vérifié des dossiers des disparus identifiés.

Il nous reste certes encore du chemin à parcourir, mais les méthodes utilisées nous garantissent le succès que nous espérons dans notre mission.

Parallèlement à nos recherches, nous menons également une action d'information, aussi large que possible, pour faire connaître le dossier des militaires portés disparus, qui rencontre souvent beaucoup d'incrédulité, tant cette situation est inacceptable et inimaginable.

Beaucoup d'articles ont paru dans des revues du monde combattant et nous vous invitons à nous demander de tels articles si vous avez la possibilité de les faire publier, soit dans des revues associatives, soit dans la presse de votre région.

Nous sommes également en mesure de nous déplacer pour venir vous présenter, au cours d'une conférence, les travaux et les actions de SOLDIS. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet, si vous êtes en mesure de réunir une assemblée d'une centaine de personnes, qui peuvent provenir de tous les horizons.

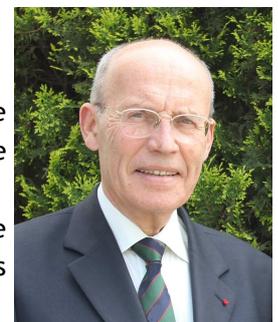
Car le soutien de tous est indispensable, non seulement au fonctionnement matériel de notre association, mais également et surtout aux encouragements qu'il apporte à ceux qui effectuent les recherches.

Enfin, que ceux qui le peuvent nous rejoignent, le 16 octobre prochain, à Notre Dame de Lorette, pour honorer le Soldat Inconnu d'Algérie, dont le NOM s'est perdu, comme le rappelait le Président de la République Valéry GISCARD d'ESTAING, mais doit toujours rester dans notre souvenir comme un exemple et une leçon, car il est sans doute l'un de nos disparus,

Puis le 19 octobre, je vous invite à nous rejoindre pour notre Assemblée générale annuelle, à Paris.

Nous comptons sur vous ! Nous sommes portés par les ombres de ceux qui ont disparu. C'est dans cette invisible compagnie que nous puisons la force d'avancer vers notre but.

**Le général (2S) Henry-Jean FOURNIER**  
Président de SOLDIS ALGERIE



*Au 1er  
septembre 2017,  
l'Association  
compte près de  
300 membres et  
sympathisants*

**SGA**  
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION  
DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE  
ET DES ARCHIVES

## QUI SE SOUVIENT DES DISPARUS ?

**Dans le numéro 154 de l'Algérieniste (juin 2016), Jean-Pierre BRUN demande qui se souvient des disparus des Abdellys ? Le général FOURNIER, président de SOLDIS lui a répondu :**

Peu de monde, en effet. Bien que les 44 militaires capturés dans ce village de la région de Tlemcen où se trouvait leur cantonnement soient aujourd'hui les seuls dont on parle.

Ils sont en effet devenus, grâce à la petite association fondée par les membres de leurs familles, une référence médiatique, notamment depuis le film de Christophe WEBER « Disparus en mission », qui a présenté leur aventure à la télévision.

Ils ne sont pourtant pas les seuls militaires disparus de cette guerre.

Mais personne, en dehors de ceux qui les pleurent depuis plus de cinquante ans maintenant, ne s'est jamais soucié de ces militaires français jamais revenus, ni morts, ni vivants.

Pire, personne n'est aujourd'hui capable d'en donner la liste nominative précise. Personne n'est même en mesure d'en donner le nombre exact, que l'on évalue, officiellement, entre 500 et 1000.

C'est pour lutter contre cet oubli, contre cette sorte de seconde mort, que l'Association SOLDIS ALGERIE s'est constituée, à la date symbolique du 1<sup>er</sup> novembre 2014, soixante ans après le début des « événements » qui ont entraîné ces disparitions.

Cette association s'est en effet donné pour but « *de contribuer à l'écriture de la mémoire nationale à l'égard des militaires français de l'armée régulière portés disparus en Algérie, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et le 5 juillet 1964 et de sauvegarder leur mémoire.* »

**Le premier objectif de SOLDIS** est tout d'abord de dresser une liste nominative aussi précise et complète que possible. Un travail long et difficile, car les renseignements sont incomplets et bien souvent entachés d'erreurs.

Celles-ci sont en effet nombreuses.

A commencer par l'orthographe des noms des intéressés, qui est souvent source de confusion comme en témoigne la faute commise en gravant la stèle dédiée aux disparus des Abdellys à l'égard de Michel CHEVAILLIER, écrit CHEVALIER, qui n'est pas le même individu.

Il est pourtant essentiel d'identifier ces malheureux de la manière la plus juste possible. C'est que cherche à faire SOLDIS, pour que leur mémoire demeure, en s'inspirant de ce texte biblique :

« *Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murailles une place et un nom meilleur que le nom de fils ou de filles ; je leur donnerai à chacun une réputation éternelle, qui ne disparaîtra jamais.* » (Isaïe. 56-5)

Cette tâche est difficile car, de compte rendu en compte rendu, de message en message, de liste en liste, les erreurs se répercutent, s'additionnent et déforment les noms.

Il faut alors rechercher, comme l'a fait Jean-Yves JAFFRES<sup>1</sup>, chercheur solitaire qui est à l'origine des travaux de SOLDIS, les informations d'état-civil auprès des communes de naissance pour vérifier chaque nom. Difficile pour les Français de souche européenne, cette recherche est un véritable défi pour les Français de souche nord-africaine, dont l'état-civil n'est pas toujours établi et dont l'orthographe des noms repose souvent sur une transcription phonétique, différente d'un secrétaire de mairie ou d'un sergent recruteur à un autre.

Il faut ensuite s'assurer, pour éviter les mésaventures rencontrées dans l'édification du Mur des Disparus de Perpignan, que les militaires portés disparus relèvent bien de cette catégorie et qu'ils n'ont pas connu un autre destin.

On pense en premier lieu, bien sûr, à la désertion. Mais ces cas, qui relèvent de la discipline militaire, ont été, le plus souvent, parfaitement recensés par les enquêtes remarquablement effectuées par la gendarmerie nationale, y compris dans les bleds les plus reculés d'Algérie, tant que l'autorité française s'est exercée sur ce pays.

Le tri est en revanche plus difficile pour l'année 1962 car il est très souvent impossible de discerner si un militaire de souche nord-africaine en permission dans son douar d'origine a été enlevé et assassiné ou bien s'il a, de lui-même, rejoint le part vainqueur, souvent d'ailleurs pour protéger sa famille de représailles.

Mais que son absence soit volontaire ou subie, tout militaire disparu demeure sous la responsabilité de l'armée qui doit le retrouver, ne serait-ce que pour sanctionner sa défaillance si elle est avérée ou honorer sa dépouille.

<sup>1</sup> auteur de l'ouvrage « LES MILITAIRES FRANÇAIS PRISONNIERS DU FLN OU DISPARUS EN ALGERIE », publié en 2010 à compte d'auteur.

On mesure ainsi l'ampleur du problème posé par la situation de ceux que l'on appelle communément aujourd'hui « les harkis » et qui regroupent en fait différentes catégories de supplétifs ou d'employés de l'Etat ne relevant pas, le plus souvent, d'un statut militaire régulier, malgré les apparences.

C'est pourquoi SOLDIS a concentré son action sur les militaires français (de souche européenne ou nord-africaine) ayant appartenu à l'armée régulière, c'est-à-dire servant comme engagés ou appelés.

Ce qui exige également de bien distinguer les disparus possédant un véritable statut militaire, de ceux qui ont simplement un « passé » militaire, tels que les réservistes, les retraités, les territoriaux ou bien encore ceux qui relèvent d'autres ministères : Intérieur (policiers), Finances (douaniers) ou de collectivités (gardes-champêtres par exemple ou pompiers). La confusion règne souvent dans les listes établies jusqu'à aujourd'hui par les bénévoles qui se sont donnés cette mission impossible.

D'aucuns pourront trouver cette sélection inadmissible, voire mesquine au regard de la souffrance des individus concernés. Mais devant l'ampleur du problème posé, il était indispensable de sérier les difficultés pour mieux les cerner et les maîtriser, étape par étape. Notons aussi que, selon les positions statutaires individuelles, la situation n'est pas la même au regard des réparations éventuellement dues.

On ajoutera enfin, pour justifier ces choix difficiles mais indispensables, que SOLDIS ayant été créée par un officier général en retraite (qui n'a pas participé à la guerre d'Algérie), blessé de constater que son armée avait abandonné même les siens, il était naturel que l'objet principal de ses recherches soit, en priorité, les militaires.

Ceux-ci ont été, en effet, envoyés par leur pays en service commandé et il aurait été normal que celui-ci s'attache non seulement à les retrouver mais, au minimum, à conserver leur mémoire. Ce qui n'a pas été le cas...

Dès lors, SOLDIS fouille les archives les plus diverses, recherche les témoignages, vérifie les données, pour parvenir à établir cette liste et publier enfin une sorte de LIVRE D'OR auquel ces disparus ont droit, en guise de mémorial.

### **C'est le second objectif de SOLDIS.**

Ils ont droit aussi à la vérité sur leur sort, trop souvent ignoré. Car, comme le disait Voltaire : « *Si l'on doit des égards aux vivants, on doit aux morts la vérité* ».

Quelle est cette vérité ?

Pourquoi a-t-on abandonné ces soldats français à leur triste sort ?

La vérité est affreusement simple et complexe, comme toute affaire humaine où s'entremêle la politique, la passion et...l'administration.

Durant la guerre d'Algérie, le gouvernement ne pouvait en effet admettre que des « bandes de rebelles » puissent capturer et détenir des soldats français, sur un territoire considéré alors comme partie intégrante de la France.

Il ne pouvait admettre non plus que ces prisonniers soient utilisés comme des otages et soient l'objet de chantages, notamment auprès des familles concernées, comme ce fut souvent le cas.

Le gouvernement ne souhaitait pas non plus que ces cas de disparition créent chez les jeunes appelés du contingent une psychose qui aurait atténué leurs capacités guerrières.

Il choisit donc le silence.

Le gouvernement se heurtait aussi à l'énorme difficulté de retrouver ces disparus dans un pays offrant des milliers de caches potentielles et où la population, soumise aux fortes pressions de l'adversaire, ne collaborait pas toujours avec les forces de l'ordre. Les renseignements étaient difficiles à obtenir et à vérifier.

D'autant plus que les prisonniers gardés vivant voyaient leur apparence physique rapidement transformée par une errance permanente, dans le djebel, sans hygiène et sans soins élémentaires, A en juger par les otages modernes, bien malin eût été celui capable de discerner, sous une djellaba crasseuse, un soldat français parcourant la montagne au sein d'une bande rebelle.

Il se heurtait enfin au jeu ambigu du Maroc et de la Tunisie, où les captifs étaient parfois emmenés et détenus.

Cette situation conduisit l'administration militaire à négliger ce dossier, en se persuadant peu à peu de la mort inévitable des prisonniers car on estimait alors que les prisonniers ne pouvaient guère survivre plus de quelques semaines, quand ils n'avaient pas été exécutés sur le champ et leurs corps abandonnés aux prédateurs de la montagne.

Certains en revinrent pourtant. Ils sont une petite centaine de rescapés, libérés parfois par hasard par l'armée française au cours d'une opération, parfois volontairement par l'ALN, soucieuse de se faire un peu de publicité ou bien encore grâce à l'entremise de la Croix-Rouge Internationale ou du Roi du Maroc.

Mais même ceux-là, dont la libération a été souvent discrète, pour les raisons évoquées plus haut, ont été ensuite « oubliés » : ils n'ont jamais obtenu la reconnaissance de leur situation de prisonniers de guerre, puisque l'on n'était pas en guerre.

C'est le grand mérite d'une commission de l'UNC, dirigée par Oswald CALEGARI, d'avoir mené ce combat durant plusieurs années. Le petit nombre de bénéficiaires potentiels n'a cependant pas permis de leur donner satisfaction, même si l'on admis qu'ils relevaient de la même situation que les prisonniers de guerre de la seconde guerre mondiale enfermés dans des « camps durs ».

Il en est de même pour les quelques rares évadés, qui n'ont jamais obtenu la médaille du même nom, en dépit de la prouesse que représente une évasion dans de telles circonstances.

C'est toute cette chape faite de silences, de négligences, voire de mensonges, que l'association SOLDIS a entrepris de soulever, pour qu'apparaissent enfin au grand jour de la mémoire nationale, les noms de ces malheureux soldats français abandonnés à leur sort.

Quelles que soient les circonstances ou les causes de leur disparition, ils ont droit, eux qui n'ont jamais eu de tombeau, que la Nation qui les a envoyés défendre sa politique, les honore par un MONUMENT spécifique, où leurs familles et leurs camarades de combat pourront enfin venir clore un deuil commencé il y a plus de cinquante ans. **C'est le troisième objectif de SOLDIS.**

Ce traitement spécifique des militaires disparus que souhaite réaliser SOLDIS n'occulte cependant pas le souvenir des civils ou des « harkis » également disparus au cours de cette tragédie algérienne. Car, après le 19 mars 1962, beaucoup de ces soldats disparus ont été enlevés, au même titre que les civils ou les harkis, non pas parce qu'ils étaient des combattants en guerre, mais tout simplement parce qu'ils représentaient la France.

Le moins que celle-ci leur doive aujourd'hui est de conserver leur mémoire car « *le disparu, si on vénère sa mémoire, est plus présent et plus puissant que le vivant* ». (Saint-Exupéry - Citadelle.chap. 2)

Général H.J. FOURNIER

## BILAN PROVISoire DES TRAVAUX DE SOLDIS (au 1er juillet 2017)

DOSSIERS ETUDIÉS	Militaires Français de souche Européenne (F.S.E.) y compris Légion	Militaires Français de souche nord-africaine (F.S.N.A.)	TOTAL
Nombre total de cas potentiels de disparition recensés	1014	543	1557
Dossiers éliminés	142	57	199
Corps retrouvés	92	5	97
Prisonniers libérés par les forces de l'ordre	18	3	21
Prisonniers libérés par le F.L.N.	77	4	81
Libérés par les Commissions Mixtes (après le 19 mars 1962)	82	3	85
Prisonniers évadés	23	6	29
Nombre total de disparitions présumées	580	465	1045
Nombre de dossiers vérifiés et validés	281	31	312

16 OCTOBRE 2017

# 40ème anniversaire de l'inhumation DU SOLDAT INCONNU DE LA GUERRE D'ALGERIE à Notre-Dame de Lorette

Le 16 octobre 2017, les Anciens Combattants d'Algérie commémoreront le 40ème anniversaire de l'inhumation dans la nécropole de Notre-Dame de Lorette (Pas de Calais) du Soldat Inconnu Mort pour la France durant la guerre d'Algérie.

Le général HJ. FOURNIER, président de SOLDIS participera à cette cérémonie et déposera une gerbe en mémoire des militaires portés disparus. Selon toute vraisemblance et sous réserve d'une enquête plus approfondie, l'Inconnu d'Algérie est l'un des militaires français portés disparus lors de cette guerre. Il est donc l'un de ceux dont SOLDIS entend retrouver et honorer la mémoire. Tous les membres de SOLDIS qui souhaiteraient être présents le 16 octobre seront les bienvenus (prendre contact avec les associations d'A.C. de votre département participant à ce pèlerinage, organisé par la Fédération des ACPG-CATM).

## L'ORIGINE DU SOLDAT INCONNU d'ALGERIE

C'est en 1969 que la Fédération des ACPG-CATM émis l'idée de permettre à tous les Anciens d'AFN de se rassembler, comme les générations qui les avaient précédés dans le service de la France, autour d'une tombe sacrée témoignant du sacrifice de leur génération.

Au prix de nombreuses démarches, le corps d'un soldat français non identifié fut rapatrié, du cimetière du Petit Lac, à Oran, où il reposait, jusqu'au cimetière de Luynes, dans les Bouches du Rhône, où il fut placé dans une sépulture provisoire.

Le 15 octobre 1977, les restes sont transférés, par train spécial, jusqu'à Arras, où les honneurs militaires leur sont rendus en présence de plusieurs autorités et de nombreux ACPG-CATM, tandis qu'une flamme est allumée avec celle provenant de l'Arc de Triomphe de Paris.

Le lendemain, 16 octobre, près de 30 000 personnes et des milliers de drapeaux associatifs se pressent dans la nécropole de Notre Dame de Lorette, tandis que les troupes rendent les honneurs aux drapeaux des régiments dissous après 1962.

C'est le Président de la République, M. Valéry GISCARD d'ESTAING, qui préside la cérémonie, en présence du Ministre de la Défense, M. Yvon BOURGES, du Secrétaire d'Etat aux A.C., M. Jacques BEUCLER, du général d'armée MERY, chef d'état-major des Armées et du général de BOISSIEU, Grand chancelier de la Légion d'Honneur.

Puis vient l'hommage du Président de la République, qui ravive la Flamme et dépose une gerbe de roses rouges sur le cercueil, placé sur un catafalque.

Après les hymnes interprétés par la Musique de la garde Républicaine et les prières prononcées par les représentants de tous les cultes, une longue minute de silence traduit le recueillement de tous ceux qui évoquent la mémoire des 24 000 soldats français Morts pour la France en Algérie.

A l'issue de l'allocution du Président de la République, le cercueil est placé dans la Tour de la Lanterne, dans la crypte sacrée où reposent les cendres des inconnus des autres conflits.

Le Soldat Inconnu de la guerre d'Algérie a rejoint sa dernière demeure.

## ALLOCUTION de M. Valéry GISCARD d'ESTAING

(16 octobre 1977 à Notre-Dame de Lorette)

« Le Soldat Inconnu des Combats d'Afrique du Nord est "MORT POUR LA FRANCE".

« Comme ces milliers de Combattants de l'Artois qui sont morts en 1915 pour reprendre à l'ennemi cette colline, comme tous ceux qui, d'âge en âge, au seuil de cette plaine du Nord où s'ouvre dans le corps de la France la terrible brèche qu'évoquait un jour le Général DE GAULLE, ont fait de leur poitrine un rempart pour barrer à l'envahisseur la route la route de la capitale. Comme tous les Combattants de toutes les Guerres "Morts pour la Liberté, l'intégrité et l'Honneur de la France. Nous sommes réunis aujourd'hui pour apporter ce témoignage. Il est juste que le "SOLDAT INCONNU D'AFRIQUE DU NORD" repose ici, aux côtés des ses Frères d'Armes des deux guerres mondiales dans ce Cimetière National de Lorette, dépositaire de tant de Gloire. C'est un même Hommage qui leur sera désormais rendu par la Nation et, à travers eux, à tous ceux qui, sur son sol ou au-delà des mers, ont fait pour elle le sacrifice de leur vie.

.../...

« Maintenant que la page est définitivement tournée et que les rapports d'une nature nouvelle ont été établis avec l'Algérie indépendante, comme ils avaient été auparavant avec le Maroc et la Tunisie, comment apprécier ce que fut le rôle de l'Armée française ?

Je le dis hautement : l'Armée a accompli en Algérie dans les plus difficiles conditions qui soient, une grande tâche. Elle s'est efforcée de sauvegarder la vie et la sécurité des populations. Elle a évité l'affrontement sanglant des deux communautés. Elle a veillé à ne pas atteindre autant que faire se pouvait, l'héritage matériel, mais aussi moral et culturel du peuple algérien. Tous ceux qui ont vécu sur cette terre pendant cette période le savent, c'était moins le rebelle, l'insoumis, le patriote, que combattait notre armée, que la terre aveugle, la maladie, le sous-développement et la faim. Combien d'appelés n'ont-ils pas passé le plus clair de leur temps à construire des maisons, des écoles, des dispensaires, à creuser des points d'eau, à lutter contre les épidémies ? Ils ont fait l'expérience des SAS, ou des jeunes hommes de chez nous découvrant avec stupeur une misère, qui reste trop souvent encore celle du Tiers-Monde.

En faisant preuve d'une capacité exceptionnelle d'adaptation, à de nouvelles formes d'action, militaires de carrière, soldats du contingent, combattants volontaires, territoriaux et harkis se sont battus pour rendre possible une solution plus juste et plus humaine, et pour préserver l'avenir. C'est grâce à leur courage, leur dévouement, et souvent leur sacrifice que la France a pu choisir librement la voie de l'autodétermination, sans y être militairement contrainte. Elle leur en exprime aujourd'hui par ma voix, sa reconnaissance.

« Mais notre présence a aussi une autre signification. Chaque fois qu'il honore la Mémoire de ceux qui sont morts pour sa liberté et son Honneur, le Français retrouve la source de son unité. Quinze ans après un drame qui a douloureusement divisé les Français, nous devons continuer à en panser les plaies afin qu'elles se referment complètement un jour. Nous le faisons en nous associant solennellement à l'Hommage rendu par leurs camarades et leurs parents, à ceux qui sont tombés en Algérie. Nous devons le faire aussi en accroissant notre effort de solidarité à l'égard de ceux qui ont été arrachés à cette terre et qui continuent à souffrir de ce déracinement : je veux dire les rapatriés, auxquels un pacte national est aujourd'hui proposé pour assurer leur réintégration définitive dans la communauté nationale.

Le soldat aux traits inconnus des opérations d'Afrique du Nord, qui va dormir désormais dans ce cimetière de Lorette, ce jeune homme, qui a vécu parmi nous, est le Frère de celui qui repose sous l'Arc de Triomphe de Paris. A l'un comme à l'autre, les Honneurs militaires, le salut des drapeaux, la présence du Chef de l'Etat, disent la gratitude d'un peuple qui sait le moment venu, mettre sa vie en jeu pour défendre sa sécurité, son Honneur et ses libertés. Les soldats de l'AN II et ceux de la Marne, les Combattants de Verdun et ceux du Vercors, les Spahis et le Régiment de marche du Tchad tendent une main fraternelle à celui qui repose ici. Nous sommes maintenant engagés - d'une manière irréversible - sur le chemin de la paix et de la coopération. Nous le devons aux sacrifices de ceux que nous célébrons aujourd'hui. Que le "SOLDAT INCONNU D'AFRIQUE DU NORD", notre jeune frère dont le NOM s'est perdu, reste toujours dans notre souvenir comme un exemple et une leçon. »



Les membres de l'Association SOLDIS ALGERIE  
sont invités à participer à

**L'ASSEMBLEE GENERALE  
de l'association SOLDIS ALGERIE**

qui aura lieu le **jeudi 19 octobre 2017 à 15 h 00**,  
au siège de l'U.N.C. 18 rue Vézelay à Paris (8<sup>e</sup>) métro Villiers

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Compte rendu des travaux en cours
- Actions envisagées pour l'année 2018

En cas d'impossibilité, prière d'adresser une procuration (après entente avec la personne désignée ou en laissant en blanc la délégation). Il est rappelé que, conformément aux statuts de l'association (article 16) :

- seuls ont le droit de vote les membres actifs, à jour de leur cotisation
- le vote par procuration est autorisé, à raison de trois procurations maximum par électeur présent
- les décisions de l'Assemblée sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, qui doivent représenter au minimum le quart des membres de l'association

Général (2S) Henry-Jean FOURNIER



**POUVOIR**

(à découper ou à photocopier et à adresser avant le 10 octobre 2017 à  
SOLDIS ALGERIE 15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX

M. ou Mme \_\_\_\_\_

(Nom et prénom)

empêché(e) de participer à l'Assemblée Générale de l'Association SOLDIS ALGERIE. organisée le 19 octobre 2017 à Paris, donne délégation de délibérer et voter en son nom les différents points prévus à l'ordre du jour,

à M. ou Mme \_\_\_\_\_

Fait à

le

Signature (précédée de la mention «Bon pour pouvoir »)

**Compte tenu des difficultés de participation à l'A.G., il est expressément demandé aux membres de retourner leur POUVOIR, indispensable au bon fonctionnement de l'Association**

## ACTIVITES DE SOLDIS EN 2017

Au cours de l'année 2017, SOLDIS a poursuivi ses recherches, principalement auprès du Centre des Archives du Personnel Militaire (C.A.P.M.) à PAU:

- du 9 au 11 janvier
- du 20 au 23 février
- du 24 au 27 avril
- du 26 au 29 juin

ainsi qu'au Service Historique à VINCENNES:

- le 22 mars, sur les dossiers des personnels de l'Armée de l'Air en provenance du Bureau des Archives de Dijon.
- le 11 mai

Et au Pôle des Archives des Victimes des Conflits Contemporains (P.A.V.C.C.) à Caen, du 23 au 25 août

Le président a également participé :

- le 20 mars, à Paris, à l'Assemblée générale du Groupe de Recherches des Français Disparus en Algérie (G.R.F.D.A.)
- le 21 mars, aux Invalides, à Paris à un colloque organisé par la Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie, au cours duquel a été évoqué la question des disparus
- le 5 juillet, au mémorial du Quai Branly, à Paris, à une cérémonie en hommage aux disparus civils et militaires de la journée du 5 juillet 1962, à Oran

Enfin, à la suite de la nomination d'un nouveau gouvernement, le Président a adressé un courrier au nouveau ministre des Armées pour lui présenter l'Association SOLDIS et lui demander de confirmer son soutien à son action. La réponse de la ministre ne nous pas encore parvenue.

**Le mardi 17 octobre 2017, à 17 h 30**

**Le président de SOLDIS prononcera une conférence à THIONVILLE (Cercle Mixte de la garnison) pour présenter l'association**

### **COTISATION, où en est-on ?**

**Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation 2017, vous trouverez dans ce bulletin une note de rappel vous priant de bien vouloir régulariser votre situation avant la prochaine Assemblée Générale.**

**Si vous ne trouvez pas cette note, c'est que vous êtes en règle pour 2017 et nous vous en remercions. Vous n'avez donc rien à faire.**

**Mais si vous souhaitez faire un don, il sera le bienvenu....**

**Le trésorier**

## DECES

*L'Association SOLDIS a le regret de faire part du décès de M. Jacques MARTIN, survenu le 3 août 2017.*

A sa sortie de l'Ecole d'Aspirants de CHERCHELL, Jacques MARTIN avait servi en Algérie comme chef de section et officier de renseignement au 2ème bataillon du 15ème RTS, régiment de tirailleurs sénégalais, de 1955 à 1957.

Fondateur de l'amicale du 15ème RTS/75ème RIMA, Jacques MARTIN s'était consacré à l'âge de la retraite, à un projet qui lui tenait à cœur depuis longtemps : retrouver ceux qui étaient avec lui en Algérie, entre 1955 et 1957, au 2ème bataillon du 15ème RTS. Parallèlement, il avait entrepris des recherches historiques approfondies, notamment pour retrouver le soldat FINEDE Siméon, du 15ème R.T.S., originaire des Antilles, porté disparu en Algérie, le 11 mai 1957, dans la région d'Aïn Kechera (Constantinois), à la suite d'une embuscade.

C'est ainsi que Jacques MARTIN avait été l'un des tous premiers adhérents à SOLDIS, avec son fils Vianney, qui reprend aujourd'hui le flambeau à nos côtés.

L'association SOLDIS présente à sa famille et à ses amis du 15ème R.T.S. ses plus vives condoléances.

Association SOLDIS ALGERIE

15 rue Thiers 24 000 PERIGUEUX

Tél. 05.53.53.12.42

Courriel: [soldis.algerie@orange.fr](mailto:soldis.algerie@orange.fr)

SIRET 809 582 646 00018